

# VILLE D'ÉQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE

DÉPARTEMENT de la MANCHE

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 11 MAI 2010

L'an deux mille dix, le onze du mois de mai à seize heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard CAUVIN.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mr Bernard CAUVIN, Président,

Mr Pierre BIHET, Mme Annick GODEFROY, Mme Nelly LEMARINEL, Mr Louis POUTAS, Mme Marie-Claire BAUDIN, Mr Dominique HÉBERT, Mme Odile LEFAIX-VÉRON, Mr Arnaud CATHERINE, Adjointes,

Mme Marie-Odile LECRÈS, Mr Ismaël CHENINA, Mme Dominique JULLIEN, Mme Marianne THÉVENY, Mr Michel MELET, Mme Christiane COLSON, Mr Patrick LEBARILLIER, Mr Marc SPAGNOL, Mr Christophe LUCE, Mr Arnaud BAUDRY, Mme Jeannine BALAVOINE, Mr Jacques HUBERT, Mr Alain LEMAÎTRE, Mme Marie-Annick GUILLOT.

#### ABSENTS EXCUSÉS :

Mr Jean-Pierre LELOY	⇒ a donné pouvoir à Michel MELET
Mr Louis POUTAS	⇒ a donné pouvoir à Ismaël CHENINA à partir de 17 h 10
Mme Colette HÉLIE	⇒ a donné pouvoir à Pierre BIHET
Mr Jean-Pierre ROUXEL	
Mr Christian MONTÉCOT	⇒ a donné pouvoir à Marc SPAGNOL
Mme Christine DORY	⇒ a donné pouvoir à Dominique JULLIEN
Mr Jean-Pierre BIGAY	⇒ a donné pouvoir à Christiane COLSON
Mme Florence DUBOIS	⇒ a donné pouvoir à Dominique HEBERT
Mme Isabelle MARIVAUX	⇒ a donné pouvoir à Arnaud CATHERINE
Mme Marie LEPOITTEVIN-DUBOST	⇒ a donné pouvoir à Marie-Claire BAUDIN
Mr Alain BRUNET	⇒ a donné pouvoir à Jacques HUBERT

---

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Ismaël CHENINA est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

---

Monsieur le Maire souhaite rendre hommage à Maurice DELOEUVRE, récemment décédé, en rappelant ses mandats électoraux à la ville ou au CCAS et en soulignant son implication dans la vie associative de la commune. Le Conseil Municipal respecte une minute de silence à la mémoire de Monsieur DELOEUVRE.

## **INFORMATION DE MONSIEUR LE MAIRE :**

\* Voie de contournement Sud-Ouest de l'agglomération : le tracé adopté par le Conseil Général est la variante n°2bis qui est un compromis honorable pour la commune qui avait retenu la variante 4.

### **2010-05-01 – RAPPORT DE DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le compte rendu des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **2010-05-02 – CESSIION DU PATRIMOINE COMMUNAL – VENTE DU LOGEMENT RUE FERDINAND BUISSON**

Dans le cadre de la politique patrimoniale, la ville souhaite mettre en vente le pavillon de l'école Jules Ferry rue Ferdinand Buisson. Sa valeur vénale a été fixée par le service des domaines à 115.000 € assortis d'une marge de négociation de 10 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le principe de cette cession, a autorisé Monsieur le Maire à prononcer la désaffectation de cet immeuble et a autorisé Monsieur le Maire Adjoint à signer le compromis et l'acte de vente.

### **2010-05-03 – CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DU TÔT (CENTRE DE TRANSIT DES DÉCHETS VERTS) - APD**

Dans le cadre de la restructuration des sites de stockage de la ville, le lieu de transit des déchets verts du Tôt a été programmé afin de mettre en œuvre un équipement reconfiguré qui répondra aux besoins de la ville pour les équipes des stades, espaces verts et bâtiments.

Le programme de travaux a été établi et la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet de géomètres De Boursetty afin de réaliser l'étude en vue d'élaborer le DCE de la consultation.

L'estimation réalisée par le maître d'œuvre fait apparaître un montant global de 225.000 € hors taxes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé l'Avant Projet Détaillé et a autorisé Monsieur le Maire à engager les opérations conduisant à la réalisation des travaux.

### **2010-05-04 – INFORMATION – STOCKAGE JEAN GOUBERT – LOCAUX SERVICE LOGISTIQUE RUE DES RÉSISTANTS**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux des aménagements à venir dans l'ancien gymnase de l'école Jean Goubert qui accueillera un lieu de stockage de matériels et mobiliers ainsi que l'équipe logistique.

### **2010-05-05 – ACTION « 1, 2, 3 À VOUS DE JOUER » - CRÉATION D'UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) – CONVENTION - AUTORISATION**

En 1998, la ministre des sports lançait un appel à projet national intitulé « 1, 2, 3 à vous de jouer ». Les maires adjoints aux sports des 5 villes de l'agglomération décident alors d'unir leurs forces et d'adhérer au dispositif national.

Ce dispositif comporte 1 volet « actions » : stages de tennis ou de football et une journée festive sur la plage verte et un volet « insertion » : possibilité d'aider 5 jeunes issus des 5 villes de l'agglomération à se réinsérer socialement.

Cette action reposait jusqu'à présent sur le support structurel de l'Association pour le Développement des Actions Éducatives (ADAE) qui collecte les subventions et gère le budget. Aujourd'hui, celle-ci connaît de plus en plus de difficultés à assumer son rôle au sein du comité de pilotage. Son président a officiellement informé chacun des membres du retrait de l'ADAE en janvier 2011.

Un comité de pilotage a travaillé sur l'élaboration de plusieurs scénarios et, après une longue réflexion, seul le Groupement d'Intérêt Public (GIP) nous permet de garder la souplesse de fonctionnement requise dans un cadre juridique stable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable sur l'opportunité de la création d'un GIP de l'agglomération cherbourgeoise « d'éducation par le sport » et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du GIP.

### **2010-05-06 – CONSEIL DE LA VIE ET DE L'ACTION CULTURELLE (CVAC) – BILAN ET PROJETS**

Le Conseil de la Vie et de l'Action Culturelle est actuellement composé de 3 groupes de travail : le groupe culture et espaces publics, le groupe culture et pratiques amateurs et le groupe enfance (3-12 ans) et culture.

Le groupe culture et pratiques amateurs a élaboré un questionnaire permettant de cerner les attentes en matière d'activités artistiques sur la ville. L'analyse est en cours et sera restituée en juin 2010.

Le groupe enfance (3-12 ans) et culture a élaboré un questionnaire afin de recenser les pratiques et les attentes des enfants et d'identifier les axes de progrès des politiques culturelles menées sur notre ville. Après analyse des questionnaires, il s'avère que les demandes concernent le développement des pratiques culturelles et artistiques pour l'enfance et le développement de l'accès au livre et à la lecture.

Sur ce dernier point, la ville souhaite renforcer le réseau des bibliothèques associatives, elle a donc sollicité l'association « Bibliothèque pour tous ». Celle-ci occupera un local au puzzle à partir de la rentrée scolaire 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à intervenir à la signature d'une convention avec l'association et à lui attribuer une aide au démarrage de 3.000 €.

### **2010-05-07 – CONCOURS PHOTO – VACATIONS POUR LES INTERVENANTS – TARIFS DE STAGES**

Le groupe « pratiques artistiques et pratiques amateurs » du CVAC a souhaité mettre en place, pour la seconde fois, un concours photo amateur. L'aboutissement de ce projet sera la participation à une exposition de photographies à l'espace culturel Hippolyte Mars fin 2010 autour d'un artiste confirmé. Ce concours photo s'adressera uniquement à des amateurs adultes et adolescents. Deux sessions de stages photographiques seront mises en place. Cette mission n'ayant aucun caractère régulier, les interventions du photographe seront rémunérées sur la base de vacations horaires de 47,18 € bruts de l'heure.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le versement des vacations, a validé les tarifs des stages (10 € pour les moins de 18 ans et 20 € pour les adultes) et a affecté 800 € à cette action.

### **2010-05-08 – FRONT DE MER – DEMANDE DE FINANCEMENTS EUROPÉENS**

Dans le cadre de l'aménagement du front de mer, en juin 2009, le Conseil Municipal approuvait les plans de financements et autorisait Monsieur le Maire à solliciter les subventions dans le cadre du contrat de plan État-Région.

Depuis cette date, il est envisagé de solliciter des fonds européens et en vue de l'instruction du dossier, le conseil régional souhaite obtenir des pièces administratives complémentaires, dont la présente délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le plan de financement global pour la partie sous maîtrise d'ouvrage ville et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter des financements des fonds européens et de tous autres partenaires financiers.

#### **2010-05-09 – CHEMINEMENTS DOUX – DEMANDE DE FINANCEMENTS EUROPÉENS**

Dans le cadre de l'aménagement des cheminements doux, en juin 2009, le Conseil Municipal approuvait les plans de financements et autorisait Monsieur le Maire à solliciter les subventions dans le cadre du contrat de plan État-Région.

Depuis cette date, il est envisagé de solliciter des fonds européens et en vue de l'instruction du dossier, le conseil régional souhaite obtenir des pièces administratives complémentaires, dont la présente délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le plan de financement global pour la partie sous maîtrise d'ouvrage ville et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter des financements des fonds européens et de tous autres partenaires financiers.

#### **2010-05-10 – INFORMATION – CHEMINEMENTS DOUX – INFORMATION SUR LES RÉSIDENCES**

Monsieur le Maire informe des travaux déjà réalisés ainsi que des futurs aménagements et des résidences d'artistes sur les différents parcs de la commune qui ponctuent les boucles de promenade du projet cheminements doux.

#### **2010-05-11 – COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2009 – VILLE D'ÉQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le compte administratif de la ville d'Équeurdreville-Hainneville pour l'année 2009 après avoir constaté la conformité des écritures avec celles du compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

#### **2010-05-12 – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2009 – VILLE D'ÉQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE – AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a affecté le résultat de la section de fonctionnement de manière à couvrir les besoins de la section d'investissement, et a reporté le résultat de fonctionnement net, ainsi dégagé, sur l'exercice 2010.

#### **2010-05-13 – SUBVENTIONS 2010 – NOUVELLES DEMANDES – AUTORISATION DE VERSEMENT**

Depuis le visa des subventions votées au budget primitif 2010, quatre associations ont saisi la ville pour des demandes financières. Il s'agit soit de nouvelles associations que la ville souhaite soutenir, soit de porteurs déjà connus qui n'avaient pas fait de demande en 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable sur le versement de ces 4 subventions.

**2010-05-14 – INDEMNITÉ DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL – ANNÉE 2009**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable sur le versement de l'indemnité de conseil au Receveur municipal, en retenant le taux maximum conformément à l'arrêté du 16 décembre 1983, soit 2.390,00 €.